

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 JUIN 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est rassemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 40/1927 :

Vote d'une subvention au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TIONOHOUE Sabrina (par Monsieur DAMOUR Kichena), KHELIF David (par Madame HOARAU Denise), PERIANAYAGOM Albert (par Madame FERDE Thérèse), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Richela), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), JETTER Régine (par Madame MALIDI Mariaty).

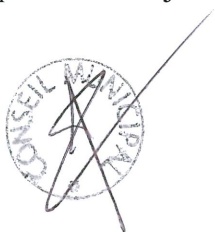
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, CADET André, MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 13 juin 2025.



David LORION

Affaire n°40/1927 : Vote d'une subvention au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON).

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Saint-Pierre intervient chaque année sur le territoire en menant des campagnes de dératisation et de lutte contre l'ensemble des ennemis des cultures (vers blancs, merles de Maurice et mouches des fruits et légumes).

Au-delà de cet effort en faveur des agriculteurs, les campagnes de dératisation contribuent à la prévention sanitaire et à la lutte contre la leptospirose tant en milieu rural qu'urbain.

Pour ce faire, la municipalité souhaite collaborer avec le GDON pour lutter contre les nuisibles envers les administrés et de leur fournir des kits raticides.

Engagement du GDON :

- * Fournir 3571 kits raticides complets,
- * Apporter des conseils techniques sur leur utilisation,
- * Suivre les retours de campagne et établir un bilan.

Engagement de la Commune :

- * Mettre à disposition les kits auprès de ses agents ou habitants concernés,
- * Informer les administrés sur les bonnes pratiques d'utilisation,
- * Assurer un suivi de la distribution et des résultats auprès du GDON.

Pour l'exercice budgétaire de 2025, le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Saint-Pierre sollicite l'attribution d'une subvention.

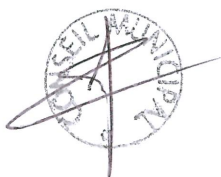
De tout ce qui précède,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER le vote d'une subvention de 20 000 euros à GDON.**

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 028 65748 13 GDON RE25000032

- DE L'AUTORISER, lui, l'un des adjoints délégués ou le Directeur Général des Services dans leurs domaines respectifs de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

